

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 74 (1984)

Rubrik: Charivaris et "Guggenmusik"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Charivaris et «Guggenmusik»

L'un ou l'autre de nos informateurs fait allusion à l'ancienne manière de fêter le carnaval (vol de la marmite, pas de cortège organisé mais passages bruyants de jeunes gens masqués dans les ruelles des villages).

Depuis plus ou moins longtemps – de 50 à 10 ans – les «Guggenmusik» (souvent en tant que section d'une société locale de musique) sont connues dans certaines localités. Elles portent les noms de:

– Guggenmusik, Charivari, Les Tregailles, Les purs jus, La musique, La Farateuse, etc.

Les traditions actuelles de carnaval sont ressenties comme anciennes et le carnaval se révèle être connu partout. Certains villages ne connaissent plus que le carnaval des enfants, d'autres ont de grandes manifestations, genre carnaval de Nice.

Les convois funèbres

Les convois funèbres ont été abandonnés dans la plupart des localités ou n'ont plus lieu que sur demande expresse des parents. Autrefois un ordre du cortège fixe était observé, il l'est souvent encore pour l'entrée dans l'église où l'on porte parfois encore le cercueil depuis le parvis.

Nous tenons encore à remercier ici tous ceux qui ont bien voulu répondre à nos questionnaires.